Tarifs des prestations courantes et cordes guitare classique / romantique / mandoline

La révision forfaitaire « guitare classique »

Changement de cordes, polissage frettes, nettoyage et huilage touche, réglage des hauteurs de cordes (par rectification des sillets existants si marge suffisante ou pose d'une semelle) réglage truss-rod si présent et, pour les amplifiées, vérification simple du bon fonctionnement de l'électronique45 € + prix des cordes (fournies ou bien achetées à l'atelier)

Sillets et chevalets	
Sillet de tête en os, sur mesure	55 €
Sillet de chevalet classique en os, non compensé	
Pacallago do chavalet (cur chavalet décallé proprement et	colle réversible sinon : sur devis) à partir de 100 €
Recollage de chevalet (sur chevalet décollé proprement et colle réversible, sinon : sur devis)à partir de 100 € Chevalet classique ou folk, palissandre ou ébène, modèle standard , collageà partir de 150 €	
	ation sur mesure et collageà partir de 250 €
Interventions sur touche de guitare (classique : 19 fret	tos on maillochart)
interventions sur touche de guitare (classique : 15 frettes, en maniechort)	
Dressage de frettes, profil rond ou barrette avec polissage	et huilage100 €
Refrettage de touche en ébène ou palissandre	230 €
Refrettage de touche filetée	
Refrettage profil barrette, laiton ou maillechort (os et argent possible, sur devis)	
Remplacement de touche classique palissandre ou ébène	
Remplacement de touche filetée	
·	
Divers	
Changement de cordes seul (6 cordes)	15 € + cordes
Changement de mécaniques (entraxes identiques)	
Changement de mécaniques (avec adaptation des entraxes)	
Nos cordes	
Classiques	Folk
Classique Galli, TN ou TF (Italie)	Folk Earthtones revêtues light 11-5212 €
D/(dda)/0 L0 40 (11) 0d 40 (114)	Ukulele
Mandoline	Ukulele soprano Galli, nylon noir8 €
Phosphore bronze d'Angelico, light ou medium15 €	•
Acier filet plat medium35 €	Autres jeux : nous consulter

Tous les autres travaux s'effectuent sur présentation de l'instrument et devis préalable. Le taux horaire appliqué est de 60 €.

Les réglages sont garantis trois mois. Les prix indiqués sont valables sous réserve de découverte, en cours de prestation, d'autres défauts invisibles lors du dépôt de l'instrument : pièces endommagées, vices cachés, frettes libres notamment. Votre accord préalable sera demandé pour toute intervention supplémentaire qui excéderait notablement l'estimation indiquée initialement. N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées!

L'atelier accepte les réglements en espèces, chèques, ou CB (reçu papier, mél ou SMS, à votre convenance). Une note vous sera délivrée pour les prestations à partir de 25 €, et en dessous sur simple demande.

Tarifs valables à partir du 9 mai 2023

Conditions générales de service

- Le dépôt d'un instrument ou une passation de commande entraînent l'acceptation des présentes conditions, applicable à la clientèle particulière. Elles sont affichées à l'atelier et librement disponibles sur www.burgunguitares.fr
- 2. **Burgun Guitares** est une entreprise artisanale à régime micro-fiscal (siret 794367599 00022 Code APE 3220Z Fabrication d'instruments de musique), située 19 route des Romains à Strasbourg 67200.
- 3. **Prix** le prix TTC des prestations les plus courantes est affiché à l'atelier, avec leur date d'application. Ce tarif annule et remplace tous autres tarifs, notamment ceux diffusés par voie dématérialisée ou déposés chez des tiers.

Une **estimation rapide** des travaux à effectuer vous est communiquée avant réalisation de toute prestation, soit immédiatement, soit de manière différée si l'établissement d'un devis nécessite des recherches approfondies (examen de l'instrument, recherche de matériaux et méthodes inhabituels notamment).

Les prix communiqués le sont sous réserve de découverte, en cours de prestation, d'éléments non immédiatement visibles lors du dépôt de l'instrument : construction atypique, pièces endommagées, décollées, fractures, vices cachés, frettes libres par exemple, notamment dans le cas d'un instrument déposé non encordé ou non jouable.

Votre accord préalable sera demandé pour toute intervention supplémentaire qui excéderait sensiblement l'estimation ou le prix indiqué initialement. La clientèle est invitée à laisser des coordonnées où elle est facilement joignable (téléphone ou adresse électronique).

Les ventes de produits et services sont exemptées de TVA au titre de l'article 293 B du CGI.

Le devis est gratuit.

- 4. **Arrhes** Des arrhes de 25 % vous seront demandées pour les prestations ou réalisations d'un montant estimé supérieur à 250 euros. Pour toutes les prestations d'un montant excédant largement la valeur de l'instrument ou pour les réalisations personnalisées, un réglement intégral en avance pourra être demandé.
- 5. **Délais d'exécution** un délai d'exécution indicatif est indiqué sous réserve d'imprévus techniques en cours de prestation.
- 6. Paiement la reprise des instruments ou des marchandises est soumise à réglement immédiat et intégral de la note, en appoint d'espèces, par chèque ou carte bancaire. Pour la CB, un reçu est délivré, imprimé, par SMS ou courriel, au choix. Le paiement en espèces est limité à 1000 € pour les seuls résidents français.
- 7. **Notes** conformément à l'arrêté du 3 octobre 1983, une note vous sera remise pour toute prestation dépassant 25 euros et, en dessous de ce montant, sur simple demande.
- 8. **Garantie commerciale** sauf indication contraire, les réglages de manches, frettes, plans de cordes, sillets et électronique passive bénéficient d'une garantie de 3 mois. Ces réglages sont prévus pour un tirant donné, correspondant, soit au jeu présent sur l'instrument déposé, soit au jeu demandé par le client.
- 9. **Garanties légales** L'atelier assure les défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions de l'article L.211-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du code civil.

Arrêté du 18 décembre 2014 : les produits vendus sont couverts par une garantie légale de conformité d'une durée de deux ans à compter de la délivrance du bien. En cas de défaut avéré de conformité, l'acheteur a le choix entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.211-9 du code de la consommation. Pour les biens d'occasion, la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien est dispensée durant les six mois suivant la délivrance. L'acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

10. **Médiation de la consommation** – Conformément à l'article L.152-1 du code de la consommation, l'atelier est adhérent du service de médiation de la consommation des conciliateurs de justice (cm2c.net)